



PARCOURS D'AISANCE 64 m

Fiche Guide Atelier – LUT – n°3

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

L'apprenant sera capable de progresser équipé d'un ARI.

ORGANISATION DE L'ATELIER

- . Encadrement : 1 formateur
- . Lieu : CEPARI
- . Logistique : 1 ARI par stagiaire
- . Durée : 1h15min

MISE EN ŒUVRE

- ① Constitution des binômes. Mise en condition physique des apprenants :
 - . 1 SP à l'escalier
 - . 1 SP aux tractions et inversement.
- ② Engagement guide main droite dans le parcours 64m du CEPARI.
- ③ Le formateur réalise un débriefing avec le binôme et institutionnalise les règles d'engagement et de progression en ARI.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

RÉFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Recueil des supports pédagogiques :
chapitre "Appareil respiratoire isolant"